

# Plan de Développement de l'Exploitation (PDE)

## Pour les candidats aux aides à l'installation

### Objectifs

- Accompagner les candidats à l'installation dans l'élaboration d'une étude prévisionnelle technique, économique et financière.
- Etudier la viabilité du projet pour bénéficier des aides à l'installation

### Descriptif

- Collecte des données techniques, économiques, financières, sociales et fiscales
- Analyse de la faisabilité du projet

Remise d'une étude prévisionnelle technico-économique avec un suivi de la trésorerie sur 5 ans

Fiche de synthèse de faisabilité du projet.

### Durée :

2 jours

## Les plus

- La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans l'ensemble des étapes de votre projet d'installation
- Un savoir-faire de plus de 40 ans
- Un lien privilégié avec les autres opérateurs : DDT, banques, juristes.

### Les conseillers installation

Danielle BENECH, Bernard DUMAS, Alain PONS

### Contact

Service Installation et Transmission  
04.71.45.56.02  
installation@cantal.chambagri.fr

### Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture  
du Cantal**  
26 rue du 139<sup>ème</sup> R.I – BP 239  
15002 Aurillac Cedex  
Tél. 04 71 45 55 00  
Fax 04 71 48 97 75  
<http://www.cantal.chambagri.fr>